

Bilan de la rencontre avec madame Line Beauchamp
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Cabinet de la ministre à Québec, le 18 mai 2011, de 15 h 45 à 16 h 40

Personnes représentantes à la rencontre

- Pour les Tables nationales
 - ✓ Jacques Pétrin, Comité pour la diversité sexuelle à la CSQ et personne responsable de la Table nationale de lutte contre l'homophobie du réseau scolaire et du réseau collégial
 - ✓ Dominique Dubuc, Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)
 - ✓ Éric Pronovost, La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ)
 - ✓ Marie Blouin, Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

- Pour le MELS
 - ✓ Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
 - ✓ Mélanie Gravel, conseillère politique

1. Remerciement à la ministre

- pour avoir accepté de rencontrer des personnes membres des Tables nationales de lutte contre l'homophobie du réseau scolaire et du réseau collégial ;
- pour l'appui financier de 6 000 \$ du MELS afin d'aider les membres des Tables nationales à tenir le Colloque qui a eu lieu les 14 et 15 avril 2011 :

**« Agir contre l'homophobie dans le réseau de l'éducation
Briser le silence, une responsabilité à partager »**

Un rapport synthèse écrit de la présente rencontre sera transmis aux membres des deux Tables nationales.

2. Historique de la mise en place des Tables nationales de lutte contre l'homophobie

- On a expliqué la composition des Tables nationales et a souligné le caractère représentatif des différents organismes membres des Tables nationales (les fédérations patronales, les organisations syndicales, l'association des parents,

les associations d'étudiantes et d'étudiants ainsi que des personnes représentantes du MELS).

- On a expliqué les objectifs visés par les travaux des deux Tables nationales.
- On a donné des exemples d'actions posées par les Tables nationales :
 - ✓ nous avons invité les établissements à organiser des activités de sensibilisation dans le cadre de la Journée internationale contre l'homophobie – 17 mai, et ce, à chaque année ; En collaboration avec la Fondation Émergence nous avons diffusé le matériel (affiches, dépliants et autocollants) dans les établissements des commissions scolaires francophones et anglophones et dans les cégeps ;
 - ✓ nous avons participé à la recherche de Line Chamberland en permettant aux chercheurs de pouvoir rencontrer les étudiantes et les étudiants en sensibilisant les établissements des commissions scolaires et des cégeps et le personnel enseignant de l'importance de cette recherche et de permettre aux chercheurs de rencontrer les étudiantes et les étudiants ;
 - ✓ en 2007, 2008 et 2009, nous avons invité les conseils d'administration et les directions générales des cégeps à adopter une résolution dénonçant les gestes homophobes et l'homophobie et à poser des actions concrètes pour assurer un milieu sain et sécuritaire et de diffuser cette prise de position auprès de la communauté collégiale ;
 - ✓ en 2008 et en 2009, nous avons invité les conseils des commissaires et les directions générales des commissions scolaires à adopter une résolution dénonçant les gestes homophobes et l'homophobie et à poser des actions concrètes pour assurer un milieu sain et sécuritaire et de diffuser cette prise de position auprès de la communauté scolaire ;
 - ✓ nous avons organisé le Colloque qui avait pour objectif de rejoindre toutes les personnes intervenantes dans les établissements d'enseignement (personnel de direction, enseignant, professionnel, de soutien, des parents et des étudiantes et des étudiants) « *Agir contre l'homophobie dans le réseau de l'éducation : Briser le silence, une responsabilité à partager* ».

Dépôt d'un document à la ministre pour expliquer les Tables nationales

3. **Rappeler que l'homophobie ne touche pas seulement les jeunes gais, lesbiennes, bisexuelles, transgenres ou transsexuels ou en questionnement (GLBTTQ), mais aussi les jeunes qui ne correspondent pas aux stéréotypes masculins ou féminins que projette la société, mais également les jeunes qui sont dans des familles homoparentales ou qui ont un frère ou une sœur GLBT.**

Depuis 2008, la CSQ en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) organise, chaque année, de 5 à 7 sessions de formation d'une journée s'adressant au personnel de l'éducation. Lors de ces sessions, le personnel

a souligné qu'il est confronté à des jeunes en questionnement d'identité de genre et la difficulté d'avoir accès à des ressources.

Nous avons souligné la réalité de jeunes transgenres et transsexuels au secondaire et collégial – absence de ressources humaines et d'outils d'information sur cette réalité.

4. Rappeler les résultats de la recherche de Line Chamberland : « *L'impact de l'homophobie et de la violence homophobe sur la persévérance et la réussite scolaires* »

Enquête dans les écoles secondaires

La récente étude, auprès de 2747 élèves de 3^e et 5^e secondaire de 33 écoles de 23 commissions scolaires provenant de toutes les régions du Québec, la violence à caractère homophobe est fortement présente en milieu scolaire, principalement sous forme d'insultes, de moqueries, de rumeurs, de cyberintimidation et de rejet des élèves qui ont une orientation homosexuelle ou bisexuelle, ou qui sont perçus comme tels, à tort ou à raison, à cause de leur non-conformité de genre. Au 2^e cycle du secondaire, cette violence touche près de quatre élèves sur dix, sans égard à leur sexe, leur langue, leur lieu de naissance ou de scolarisation. Cette proportion grimpe à 69% parmi les jeunes s'identifiant eux-mêmes comme gais, lesbiennes, bisexuel-les ou en questionnement sur leur orientation sexuelle; entre 10 et 18% d'entre eux déclarent avoir été l'objet, à au moins une reprise durant l'année scolaire, d'attaques physiques, de menaces, de vandalisme, de harcèlement ou d'agression sexuels. Les jeunes transsexuel-les ou transgenres sont particulièrement touchés par la violence et l'exclusion. Par ailleurs, un tiers des jeunes interrogés admettent avoir commis au moins un geste homophobe envers un autre élève.

La majorité de ces incidents ne sont pas rapportés aux autorités, même lorsqu'ils sont répétés et mettent en péril la sécurité du jeune qui en est victime. Les principales raisons évoquées par les jeunes pour agir ainsi sont : la perception que l'événement en question n'est pas assez sérieux pour justifier une dénonciation, ou qu'il était isolé; l'impression que rien ne sera fait pour corriger la situation; la peur de passer pour un mouchard; la crainte des répercussions négatives.

Près de 3 élèves sur 4 ont vu ou entendu parler au moins une fois d'un élève ayant vécu un tel incident et le tiers rapportent que les insultes homophobes sont fréquentes. L'absence d'intervention pour contrer ou prévenir la violence homophobe, si tel est le cas, laisse entendre que cette violence est acceptable, sans gravité, voire légitime. Or, si les trois quarts des élèves ont noté des signes d'ouverture à la diversité sexuelle et de genre dans leur école, comme l'inclusion des coordonnées d'organismes d'aide ou la présence d'affiches, seulement le tiers rapportent la tenue d'une activité de sensibilisation et moins de la moitié ont vu un tel sujet abordé à l'intérieur de leurs cours. Autrement dit, la majorité des jeunes ne sont pas exposés à d'autres points de vue qui viendraient contrebalancer les manifestations d'intolérance qu'ils observent dans leur école.

Enquête dans les cégeps publics

Même si elle y est nettement moins répandue qu'au secondaire, l'homophobie demeure présente au collégial, notamment à travers les remarques et insultes homophobes, selon les 1844 cégépiens et cégépiennes sondés provenant de 27 cégeps. Près du quart (24,4%) des jeunes gais, lesbiennes, bisexuel-les et en questionnaire interrogé rapportent avoir vécu au moins un épisode à caractère homophobe, sans compter qu'ils arrivent au cégep marqués par les épisodes de violence dont ils ont été victimes ou témoins, directement ou par ouï-dire, au secondaire.

Les impacts scolaires

Particulièrement lorsqu'elle est subie de manière répétée, la violence homophobe engendre de graves conséquences, notamment sur la persévérance et la réussite scolaires des jeunes qui en sont victimes. Ceux-ci sont nombreux à rapporter avoir de la difficulté à se concentrer en classe, manquer des cours ou des journées d'école, ou vouloir changer d'école parce qu'ils ne se sentent pas en sécurité, à voir faiblir leur sentiment d'appartenance à leur école ou connaître des difficultés d'ordre psychologique qui se répercutent sur leur cheminement scolaire.

Les jeunes interviewés identifient des éléments qui les aident à surmonter les difficultés rencontrées et à développer leur capacité de résilience, entre autres : intervention rapide et efficace lors d'épisodes de violence homophobe; signes tangibles d'ouverture à la diversité sexuelle et de genre dans leur environnement scolaire et en classe; soutien de professeur-es, d'intervenant-es et d'ami-es; présence d'associations qui offrent des lieux sécuritaires et des espaces de socialisation avec des pairs.

Le texte synthèse de Line Chamberland a été remis à la ministre.

Les 4 volets de la recherche de Line Chamberland lui ont également été déposés :

- ✓ *L'homophobie à l'école secondaire au Québec, Portrait de la situation, impacts et pistes de solution, UQAM, 2011 ;*
- ✓ *L'homophobie au collégial au Québec, Portrait de la situation, impacts et pistes de solution, UQAM, 2011 ;*
- ✓ *La transphobie en milieu scolaire au Québec, UQAM, 2011 ;*
- ✓ *La lutte contre l'homophobie en milieu scolaire, Rapport descriptif des guides d'intervention disponibles au Québec, UQAM, 2011.*

Il a été souligné que le phénomène de l'homophobie doit être associé à de la violence, celle-ci peut être verbale, physique et il a des effets négatifs sur les jeunes et des impacts sur le décrochage scolaire pouvant, dans certains cas, aller jusqu'au suicide.

Force est de constater qu'en 2011, il existe encore beaucoup de l'homophobie dans les établissements scolaires et collégiaux et qu'il est très important d'agir, car l'homophobie a un impact sur la persévérance et la réussite scolaire des jeunes.

Importance d'assurer aux jeunes un milieu sain et sécuritaire exempt de violence et de discrimination

- En premier lieu, il faut que tous les personnels (directions, cadres, enseignants, professionnels, de soutien) ainsi que les parents reconnaissent que l'homophobie existe dans tous les établissements et qu'il est important d'y réagir car celle-ci a des impacts négatifs sur les jeunes et les adultes et n'accorde pas un milieu sain et sécuritaire pour ceux-ci ;
- Pour ce faire, toutes les catégories de personnel de l'éducation doivent agir afin de contrer l'intimidation, la violence et la cyberintimidation vécues par les jeunes et les adultes ;
- Le rôle des groupes communautaires LGBT, par exemple le Groupe de recherche en interventions sociales (GRIS) de Montréal, de Québec, du Centre-du-Québec et de la région de Chaudière-Appalaches, ainsi que les Jeunes Adultes Gaies(es) (JAG) de St-Hyacinthe...

5. Plan d'action du MELS de lutte contre la violence : 2008-2011

Dans le plan d'action, chacun des établissements scolaires (commissions scolaires et institutions d'enseignement privé) devait faire le portrait des types de violence dans leur milieu. Est-ce que ces portraits peuvent être disponibles pour les membres des Tables nationales ?

La conseillère politique de la ministre a souligné qu'il n'y a pas eu de compilation de ces informations. En conséquence, ces données ne sont pas disponibles.

Questionnement, pourquoi le plan d'action du MELS 2008-2011, ne s'appliquait pas aux établissements collégiaux même si la recherche de Line Chamberland permet de constater qu'il existe de la violence homophobe et de l'homophobie. Nous croyons important que le MELS élabore un plan d'action contre la violence applicable pour le réseau collégial, car la violence et l'homophobie existent dans les cégeps. Est-ce que cette orientation peut être mise en place pour la prochaine année ?

La ministre nous a indiqué qu'il y aura une prolongation du plan de lutte contre la violence s'appliquant aux établissements scolaires et aux établissements privés d'enseignement. Ce plan de lutte contre la violence ne s'appliquera pas aux cégeps. Pour le MELS, il y aura deux plans distincts, un pour combattre la violence et un pour combattre l'homophobie en lien avec la politique québécoise de lutte contre l'homophobie.

La ministre a également souligné que le 20 mai 2011, le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier rendait public le plan d'action du gouvernement quant à la lutte contre l'homophobie en lien avec la politique québécoise de lutte contre l'homophobie. Ce plan d'action gouvernemental s'étalera sur une période de 5

ans, de 2011 à 2015. Avec ce plan d'action de lutte contre l'homophobie, le ministre de la Justice mettra des budgets additionnels pour réaliser un certain nombre d'actions de lutte contre l'homophobie.

À cela s'ajouteront des actions spécifiques pour lutter contre l'homophobie s'adressant au réseau de l'éducation (commissions scolaires, cégeps ainsi qu'aux universités). D'autres actions pour contrer l'homophobie s'appliqueront également aux fédérations sportives et au monde du sport.

Nous avons signifié à la ministre que les membres des Tables nationales veulent être considérés comme des partenaires avec le MELS dans la lutte contre l'homophobie et ceux-ci se disent prêt à agir afin d'assurer un milieu sain et sécuritaire exempt de violence homophobe pour les jeunes ainsi que le personnel.

6. À la suite du dépôt plan d'action du ministère de la Justice, qui a été rendu public le vendredi, 20 mai 2011, nous croyons qu'il serait important que les personnes représentantes du MELS rencontrent les membres des Tables nationales pour nous présenter les actions applicables dans le réseau de l'éducation.

Il est important pour les membres des Tables nationales de lutte contre l'homophobie de s'approprier le contenu du plan d'action du MELS, dans le cadre de la *Politique québécoise de lutte contre l'homophobie*, afin que le personnel de l'éducation pose des gestes concrets dans les établissements afin d'assurer un milieu sain et sécuritaire pour les jeunes et les personnels des minorités sexuelles.

La ministre a indiqué à sa conseillère politique de l'importance que les membres des Tables nationales de lutte contre l'homophobie demeurent en contact étroit avec le cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Elle a souligné l'importance de travailler en collaboration.

La ministre fut remerciée pour son écoute quant aux difficultés vécues par les jeunes et d'accorder des ressources humaines et financières pour poser des gestes concrets quant à la lutte contre la violence, l'intimidation, l'homophobie afin d'assurer un milieu sain et sécuritaire.

Les membres des Tables nationales ont pris en note les coordonnées de la conseillère politique auprès de la ministre du MELS afin de maintenir un contact régulier et d'examiner des opportunités pour que des personnes du cabinet du MELS rencontrent les membres des Tables nationales de lutte contre l'homophobie.

Examen du *Plan d'action gouvernement de lutte contre l'homophobie 2011-2015*

Voici les éléments qui nous touchent en tant que membres des tables nationales :

Éducation

- Prendre en compte la question de l'homophobie dans la mise en œuvre des plans d'action et des stratégies du ministère.
- Intégrer la problématique de la violence à l'école, y compris l'homophobie, à la formation initiale du personnel scolaire (enseignants et professionnels).
- Intégrer les réalités des minorités sexuelles dans la mise en œuvre des mesures d'intervention du plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école.
- Sensibiliser les directions des services aux affaires étudiantes dans les collèges et les universités à la problématique de l'homophobie afin de favoriser la mise en place d'interventions locales.
- La reconnaissance des Tables nationales de lutte contre l'homophobie : p. 6
« ... *la collaboration dans l'élaboration d'activités et d'outils de sensibilisation Collaborer aux travaux de la Table nationale de lutte contre l'homophobie des réseaux scolaire et collégial, ainsi que de la Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et les milieux scolaire, qui se préoccupent de prévention en matière de violence et de sensibilisation sur les réalités des jeunes de minorités sexuelles et des familles homoparentales.*»

Sport

- Lutter contre l'homophobie dans le sport en sensibilisant et en outillant davantage les fédérations sportives, notamment dans la formation des arbitres et des entraîneurs.
- Intégrer et mentionner explicitement la préoccupation de l'homophobie dans le sport lors de la réédition ou de la production d'outils liés à l'intégrité et à l'éthique dans le sport.

Travail

- Amener les associations syndicales et patronales à assurer des milieux de travail exempts d'homophobie.
- Renseigner les personnes de minorités sexuelles quant à leurs droits en milieu de travail.

Pour en savoir plus, lire le *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie 2011-2015* que vous trouverez en pièce attachée.